



LUDI SPORTS 76

Un jeu d'enfant

Inscription

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

1 h d'activité physique et sportive par semaine

LE
HAVRE
SEINE
MÉTROPOLÉ

76
SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT

QUELQUES CONSEILS :

- Pour un enfant en pleine forme, prévoir un goûter avant de débiter les séances du soir après l'école.
- Respecter les horaires de début et de fin de cours.
- Prévenir en cas de retard ou d'absence le référent de la commune.
- La présence des parents pendant la séance n'est pas autorisée.
- Prévenir en cas de handicap particulier de l'enfant autorisé par le médecin de famille à pratiquer l'activité. L'éducateur sportif pourra ainsi prévoir à l'avance des exercices adaptés.

RENSEIGNEMENTS
DANS VOS MAISONS DU TERRITOIRE :

SITE DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL

02 35 27 27 00

maisonduterritoire-criquetot@lehavremetro.fr

SITE DE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

02 35 13 36 90

maisonduterritoire-saintromain@lehavremetro.fr

Pour plus d'informations :

lehavreseinemetropole.fr



Pendant toute l'année scolaire 2024-2025, initiez vos enfants à la pratique d'activités physiques et sportives, collectives ou individuelles, à moindre coût.

Le dispositif **Ludisports 76** est destiné aux enfants fréquentant l'école primaire (du CP au CM2).

Cette opération de découverte et d'initiation sportive a pour objectif de :

- Développer la pratique sportive en milieu rural
- Répondre aux attentes de la jeunesse du territoire
- Favoriser l'intégration sociale des jeunes
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Permettre à l'enfant d'accéder à une spécialisation dans un club

Convaincue que les activités physiques et sportives constituent un élément important à l'éducation, à la culture, à l'intégration et à la vie sociale, Le Havre Seine Métropole a mis en place ce dispositif depuis 2005. En 2023-2024, ce sont environ 320 enfants du territoire qui ont pu découvrir différents sports, à raison d'une heure par semaine sur le temps périscolaire.

LES VILLES PARTENAIRES DU DISPOSITIF LUDISPORTS :

Cauville-sur-Mer, Étainhus, Gommerville, Gonneville-la-Mallet, Heuqueville, La Cerlangue, La Remuée, Sandouville, Sainneville, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville et Saint-Vincent-Cramesnil.

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Rendez-vous à la mairie de votre commune avec un certificat médical au nom de l'enfant, une attestation d'assurance où figure le nom de l'enfant et le formulaire d'inscription complété (le dossier doit impérativement être complet). Vous recevrez un avis de somme à payer de 25 € à votre domicile.

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année (sous réserve de places disponibles).

CALENDRIER LUDISPORTS - ANNÉE 2024 - 2025

Cycle 1 : du 9 septembre au 18 octobre 2024

Cycle 2 : du 11 novembre au 20 décembre 2024

Cycle 3 : du 6 janvier au 8 février 2025

Cycle 4 : du 24 février au 4 avril 2025

Cycle 5 : du 22 avril au 4 juillet 2025

Calendrier sous réserve de modifications et/ou d'annulation de certains cours en cas de mauvais temps ou d'absence de l'éducateur sportif.